CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29540** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2001

Raison sociale : TRILLO TOITURE

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 23/04/2001

Capital : 14 000

7 RUE DU PETIT SAUGET
37420 BEAUMONT EN VERON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2001B00307

Siret : 437 522 238 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6106292

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 106304813

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 106304813

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 47 95 15 83 **Fax :**

Portable : 06 76 13 26 98

Responsabilité légale :
TRILLO SYLVAIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://www.touraine-couverture.com

E-mail : trillo-toiture@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 268 304 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	3	25/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 15:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.